



WEBINAIRE

BRUNO LATOUR

« Imaginer les gestes-barrières
contre le retour à la production d'avant-crise »

18 MAI 2020



Présentation

L'Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne est un réseau national qui réunit des praticiens issus des secteurs public, privé, associatif ou encore de la recherche. Son ambition est d'améliorer collectivement les pratiques et de diffuser une culture de la participation à partir de retours d'expériences et de réflexions collectives.

Face aux nombreuses initiatives (tribunes, plateformes collaboratives...) qui fleurissent en cette période chamboulée de crise sanitaire, l'Institut a souhaité proposer un espace de décryptage des prises de parole publiques et de débat sur les effets de la crise sur la participation citoyenne. Quelle place peut jouer la démocratie participative pour faire advenir ces ruptures positives ?

Le 30 mars 2020, Bruno Latour a exprimé, dans la revue AOC, l'importance de saisir cette opportunité de rupture avec le modèle actuel.

Il proposait pour cela d'« imaginer les gestes-barrières contre le retour à la production d'avant-crise » en répondant à une série de six questions.

Cet « outil de discernement » doit permettre à chacun de s'interroger sur ses attachements en temps de crise.



Cet appel a reçu un écho considérable qui a interpellé l'Institut. Comment valoriser cet élan ? Comment dépasser la dimension individuelle pour faire émerger des représentations partagées des problèmes complexes liés aux crises écologiques, puis transformer les organisations politiques ?

Pour Bruno Latour, l'enjeu est désormais de mobiliser des médiateurs « accélérateurs » à même de prendre en compte des territoires non plus définis par leurs seules dimensions spatiales mais par nos attachements : ce qui permet de subsister, ce que l'on peut se représenter et ce que l'on est prêt à défendre. Leur rôle sera déterminant pour que l'État absorbe enfin la question écologique dans son fonctionnement.¹



Pour revoir le webinaire :

<https://youtu.be/3DU2nbKRgmk>

Les éléments clés dans une infographie :

<https://i-cpc.org/document/webinaire-avec-bruno-latour-infographie-18-mai-2020/>

¹ Compte rendu réalisé par Emeline Perrin avec la contribution de Manuel Moussu, Mairie de Nanterre. Ce paragraphe en particulier est extrait de ses notes.

L'inventaire proposé par Bruno Latour

 <http://www.bruno-latour.fr/sites/default/files/downloads/P-202-AOC-03-20.pdf>

« Attention : ceci n'est pas un questionnaire, il ne s'agit pas d'un sondage. C'est une aide à l'auto-description². Il s'agit de faire la liste des activités dont vous vous sentez privées par la crise actuelle et qui vous donne la sensation d'une atteinte à vos conditions essentielles de subsistance. Pour chaque activité, pouvez-vous indiquer si vous aimeriez que celles-ci reprennent à l'identique (comme avant), mieux, ou qu'elles ne reprennent pas du tout.

1. Quelles sont les activités maintenant suspendues dont vous souhaiteriez qu'elles ne reprennent pas ?
2. Décrivez :
 - a. pourquoi cette activité vous apparaît nuisible/ superflue/ dangereuse/ incohérente ;
 - b. en quoi sa disparition/ mise en veilleuse/ substitution rendrait d'autres activités que vous favorisez plus facile/ plus cohérente ?
3. Quelles mesures préconisez-vous pour que les ouvriers/ employés/ agents/ entrepreneurs qui ne pourront plus continuer dans les activités que vous

² L'auto-description reprend la procédure des nouveaux cahiers de doléances suggérés dans l'ouvrage de Bruno Latour *Où atterrir? Comment s'orienter en politique*. Paris, La Découverte, 2017.

supprimez se voient faciliter la transition vers d'autres activités ?

4. Quelles sont les activités maintenant suspendues dont vous souhaiteriez qu'elles se développent/ reprennent ou celles qui devraient être inventées en remplacement ?
5. Décrivez :
 - a. pourquoi cette activité vous apparaît positive ;
 - b. comment elle rend plus faciles/ harmonieuses/ cohérentes d'autres activités que vous favorisez ;
 - c. comment elle permet de lutter contre celles que vous jugez défavorables ?
6. Quelles mesures préconisez-vous pour aider les ouvriers/ employés/ agents/ entrepreneurs à acquérir les capacités/ moyens/ revenus/ instruments permettant la reprise/ le développement/ la création de cette activité ?

Trouvez ensuite un moyen pour comparer votre description avec celle d'autres participants. La compilation, puis la superposition des réponses devraient dessiner un paysage composé de lignes de conflits, d'alliances, de controverses et d'oppositions. »



Entretien avec Loïc Blondiaux



Loïc Blondiaux (LB) est politologue et Professeur des Universités au Département de Sciences politiques de la Sorbonne (Université Paris I Panthéon Sorbonne). Il est également membre du Conseil d'administration de l'ICPC.

Bruno Latour (BL) est professeur émérite associé au Medialab de Sciences Po, philosophe et sociologue.

LB. Vous avez formulé une proposition méthodologique d'un dispositif de six questionnements pour inventorier les activités que l'on souhaite abandonner ou perpétuer individuellement. Cet exercice a été perçu comme un exercice d'introspection, pendant le confinement, alors qu'il me semble qu'il visait plutôt à une auto-description collective.

Comment expliquer le succès considérable de cette proposition et ne repose-t-il pas sur un malentendu ?

BL. Le succès de ce questionnaire a été une surprise. Une explication est la disponibilité plus importante des individus pendant le confinement, qui a dû avoir un effet.

L'utilisation de l'expression « gestes barrières » dans le titre (« Imaginer les gestes

barrières contre le retour à la production d'avant-crise »), avec une autre acception a aussi dû résonner chez les gens.

L'idée d'un questionnaire assez simple était guidée, non pas par l'objectif de réaliser un sondage mais d'inviter à l'introspection. Ces questions obligent à dépasser la dimension du rêve et s'ancrer dans le réel à partir d'une interrogation sur nos actions. L'auto-description permet de ralentir.

Maintenant que les questionnaires ont été largement diffusés dans le monde grâce à la viralité du web, l'enjeu est de savoir comment connecter les personnes entre elles. Est-ce qu'on peut aussi utiliser les outils numériques pour ralentir et atterrir à partir de cette multitude de travaux introspectifs? Le virus nous donne un modèle de contamination qui pourrait être imité politiquement.



LB : *Ces exercices d'introspection ne sont que le point de départ d'un processus horizontal qui a vocation à renforcer la société civile. Il faut, d'un certain point de vue, accélérer le processus de « viralisation » et l'équiper : on ne peut pas attendre que chaque citoyen change de posture. Il y a peu de chances que la viralité progresse assez rapidement sans l'intervention de personnes.*

Selon moi, deux moyens sont envisageables pour organiser cette confrontation des points de vue :

1. L'organisation, par des intermédiaires, d'espaces délibératifs sur les territoires. Un point aveugle de la réflexion est l'échelle (au-delà de l'échelle individuelle) à laquelle on organise cette confrontation des points de vue. Comme pour les cahiers de doléances du Grand débat national, est-ce aujourd'hui à l'échelle des villes sous l'égide des maires ?

2. La stratégie de partis politiques ou d'associations de la société civile qui se mobiliseraient.

BL. En 1789, l'échelle des cahiers de doléances était donnée assez naturellement par les pratiques agricoles de l'époque. Aujourd'hui, aucun territoire, au sens du maillage actuel, n'est à la hauteur de tous les enjeux écologiques. A chaque sujet sa territorialité. Un territoire ne se définit plus par notre localisation spatiale mais par nos dépendances. C'est le sens du travail de notre consortium « Où atterrir ? »³ qui s'intéressait même avant le Covid à ce que dont chacun dépend et lui permet de subsister.

D'un point de vue intellectuel, c'est très intéressant de multiplier les échelles des sujets écologiques mais c'est aussi le nœud de problème. Si l'État est incapable de mener la mutation de l'ère industrielle à l'ère écologique, c'est parce qu'il est en incapacité d'appréhender ces différentes échelles.

Les partis disparaissent car ils ont vocation à synthétiser les attentes d'une part de la population. Or, aujourd'hui, les défis sont trop complexes et controversés pour être pris en charge par les partis existants.

Dans ce contexte, quels pourraient être alors les éléments d'accélération afin de créer des

³ <https://ouatterrir.medialab.sciences-po.fr/#/>

connexions entre personnes qui réfléchissent aux mêmes sujets ? Je vois deux possibilités.

1. De nouveaux médiateurs doivent voir le jour, plutôt associatifs qu'élus car les institutions ne correspondent plus aux territoires d'attachements d'aujourd'hui.
2. Des algorithmes doivent également être imaginés, à même de tisser des liens entre les attentes exprimées et des cellules ad hoc productrices d'idées. Le défi est de dépasser les contradictions nombreuses issues de ce travail de recueil. Comment parvenons-nous à sortir du sondage ? Je renvoie cette question aux politologues.⁴

LB : *Dans une interview accordée à Libération sur la convention citoyenne sur le climat⁵, vous faites part de vos doutes quant à la notion de représentativité et à la difficulté pour les Français de s'identifier au travail des 150 citoyens tirés au sort. Faut-il faire le deuil de la représentation au sens politique du terme, que ce soit par l'élection ou le tirage au sort ?*

BL. Pour les questions nouvelles pour lesquelles il n'y a pas de tradition politique, à cause des problèmes d'échelle et de la prise en compte du non-humain, la notion de représentation doit être renouvelée. Cela concerne aussi l'identification des problèmes à représenter.

Concernant la Convention pour le climat, le mécanisme pour rendre représentatif le travail des 150 citoyens tirés au sort est loin d'être évident. La question de l'avortement abordée par la Convention citoyen en Irlande, était un sujet « classique » et plus facile à résoudre alors que le climat n'est pas une

⁴ Extrait du compte-rendu de Manuel Moussu.

⁵ «Face à la crise écologique, nous avons fait exactement ce qu'il ne faut pas faire», *Libération*, 13 mai 2020.

<https://www.liberation.fr/debats/2020/05/13/face-a-la-crise-ecologique-nous-avons-fait-exactement-ce-qu-il-ne-faut-pas-faire-1788277>

question où les positionnements sont bien établis.

LB. *L'État reste le destinataire de ce travail. Le but est qu'il prenne les mesures exigées par la crise climatique alors qu'il n'est pas suffisamment légitime pour cela. Cela amène deux questions.*

1. Comment se fait ce passage avec un État qui n'est pas disposé à réceptionner cette matière venue de la société civile ? Ne faut-il penser une institution d'un type nouveau ?

2. Comment fait-on avec un État qui s'est placé du côté des adversaires de la vie sur terre « en vivant hors sol » ? Comment imposer cette volonté citoyenne qui rentre en affrontement avec son propre État et son administration ?

BL. Cette évolution de l'État me semble réalisable sur le moyen terme (dans les vingt ou trente prochaines années).

L'État libéral bourgeois de 1830 a fini par absorber la question sociale, à l'époque de la III^{ème} République. Nous sommes dans une situation similaire aujourd'hui. Toutefois, l'urgence de la crise climatique ne nous laisse pas autant de temps.

Nous devons apprendre à l'État comment écouter les exigences de la société, pour qu'il évolue.

L'État est, sur beaucoup de sujets, du « mauvais côté ». Il faut aider les fonctionnaires à appréhender la diversité des échelles pour ces problématiques écologiques.

Échanges avec les participants

Les questions posées par écrit par les participants étaient relayées à Bruno Latour par Emeline Perrin, chargée de mission à l'ICPC. Plus de 300 personnes ayant participé à ce webinaire, toutes les questions n'ont pas pu être transmises. Nous remercions les participants pour leur compréhension.

Des acteurs très variés se sont saisis de votre questionnaire : quel traitement des réponses est-il prévu ?

BL. Pour notre consortium, l'objectif n'est pas d'agrèger mais d'établir des connexions latérales. L'agrégation est un concept de l'État traditionnel, aidée par les sciences camérales. Il faut se méfier de l'agrégation. Il s'agit ici

plutôt d'adopter et d'inventer une approche virale latérale.

Un processus d'autoconstitution peut-il et doit-il être à l'origine de la mise en place de médiateurs à même d'accélérer le processus ?

BL. Le nombre d'associations et de militants en France est considérable. Pour mailler l'ensemble du territoire français, nous ne manquerions pas de main d'œuvre capable d'aider les autres à définir leurs cahiers de doléances.

Je doute du maillage des maires qui, très souvent, ne peuvent aborder le territoire que d'une manière classique, sans faire de liens.

Ce sont souvent des militants qui sont les plus à même de traiter des enjeux qu'ils identifient.

Les cahiers de doléances modernes sur lesquels vous travaillez aident à une prise de conscience des limites floues de ces territoires. Comment aller au-delà de ces descriptions ?

BL. Il ne faut pas s'emprisonner dans l'opposition entre « individuel » et « collectif ». A chaque fois que nous faisons ces opérations de collecte, les gens ne parlent pas simplement d'eux mais aussi de ce à quoi ils sont liés. Il n'y a pas de description personnelle qui soit strictement individuelle.

Par exemple, le virus globalise, agit en réseau alors qu'il n'est pas collectif, il est individuel. La question est de décrire des réseaux. La cartographie des controverses est un mode de connexion des acteurs.

Ce travail de recueil peut-il être un moyen de créer un rapport de force pour bousculer l'État ?

BL. L'État est toujours prêt pour l'époque précédente : actuellement, il peut répondre aux besoins de modernisation d'après-guerre. Il n'est pas adapté à la nouvelle situation et n'évoluera que sous la pression de la société civile. Par exemple, sur les pesticides, le Conseil d'État donne raison aux pollueurs et non pas aux maires. On imagine assez facilement le mouvement social qui pourrait renverser le rapport de force sur ce point.

Oui, ce travail doit amener à renverser les rapports de force par la composition d'un collectif (dans le sens collectage d'individus qui se sont associés). La situation n'est pas différente de la question sociale qui ne faisait pas partie du « logiciel » de l'État avant le travail des socialistes au XIX^{ème} siècle.

A quelle condition la nature pourrait-elle être représentée dans les débats ?

BL : Ce n'est pas la même urgence politique. La politique traite d'abord des humains et de ce dont ils dépendent pour exister. Néanmoins, lorsque que l'on répond à cette question, c'est là que les « non humains » apparaissent tandis que si l'on demande « Que voulez-vous changer pour le monde d'après ? », les propositions éludent les non-humains.

L'auto-description aide à leur prise en compte dans les débats. Quoi qu'il en soit, les non-humains sont entrés dans la discussion politique grâce au travail des militants de la biodiversité.

L'éducation populaire permettrait-elle de faire prendre conscience des enjeux écologiques ?

BL. Malgré ma longue expérience de l'enseignement, je n'ai aucune idée précise sur l'éducation et la pédagogie. J'ai fait différentes tentatives : controverses, expositions, théâtre... J'en profite pour vous signaler à cette occasion une exposition « Critical zones »⁶ à Karlsruhe en Allemagne, qui aborde la question de l'atterrissage et synthétise de nombreux travaux sur ce thème.

⁶ <https://zkm.de/en/exhibition/2020/05/critical-zones>